

Communiqué de presse, lundi 8 juin 2020



## RÉOUVERTURE DES THERMES DE DIGNE-LES-BAINS

ACCUEIL POUR LES CURES MÉDICALISÉES DÈS LE 29 JUIN 2020



La station thermale et de pleine santé de Digne-les-Bains, chef-lieu des Alpes de Haute-Provence, est située à 600 mètres d'altitude.

Bénéficiant de l'air pur des montagnes exempt des principales particules de pollution (qui ne franchissent pas la barrière des 600-700 mètres) et d'un ensoleillement de plus de 300 jours par an avec un climat sec sans variation brutale de température, la station thermale de Digne-les-Bains offre un environnement d'exception pour un **séjour santé ou bienfaisant**.

**Après la fermeture des établissements thermaux le 16 mars dernier, les Thermes de Digne-les-Bains ré-ouvriront leurs portes à compter du 29 juin 2020.**

Les thermes disposent également d'un espace Zen qui ré-ouvrira lui **dès le 6 juillet 2020**.

Un **référentiel sanitaire national** a été établi par le **Conseil National des Etablissements Thermaux** (CNETh) et validé par la **Direction Générale de la Santé** pour permettre la réouverture des établissements thermaux français.

L'ensemble du référentiel reprend les préconisations à mettre en place pour accueillir le personnel thermal et les curistes dans **les meilleures conditions de sécurité**.

L'établissement thermal de Digne-les-Bains s'engage donc à mettre en place **des mesures précises de sécurité et d'hygiène** afin d'assurer **la pleine sécurité des curistes** et que ces derniers puissent bénéficier de tous les bienfaits des cures **dans un environnement sain**.

## Un référentiel sanitaire de prévention et de gestion de la crise COVID 19

**Mesures sanitaire engagées** par l'établissement thermal de Digne-les-Bains conformément aux préconisations présentées dans le référentiel :

- **Formation du personnel** « prévention et gestion du risque COVID-19 »
- **Plan de zonage** de l'établissement, ce plan identifie principalement les zones sèches et les zones humides qui serviront à l'élaboration du Plan de Port des Équipements de Protection Individuelle
- **Plan de Port des Équipements de Protection Individuelle** et affichage des **consignes sanitaires**
- A l'entrée de l'établissement, des **désinfections des mains** seront installés
- Le **port du masque sera obligatoire** pour tous les espaces communs ou la distanciation sociale ne peut être respectée
- Passage sur un **tapis désinfectant** avant d'entrée dans l'espace de soins
- **Sens de circulation** dans les couloirs
- **Désinfection** renforcée **des locaux** et des installations
- **Limitation** du nombre de personnes dans les soins collectifs
- Port de **sur-blouses et de sur-chausses** dans le service ORL
- Un poste sur deux au service ORL et dans les piscines en rhumatologie
- **Fermeture des soins collectifs** en ORL (inhalation collective et rééducation respiratoire)
- Sèche-cheveux interdit
- Pas de pots d'accueil
- Enfin, Les curistes seront invités à se présenter à l'établissement thermal aux horaires de cure (éviter les attentes dans les couloirs du vestiaire et à l'accueil), avec le minimum d'effets et d'objets personnels
- Une **borne de prise de température et de détection du port du masque** est installée à l'entrée de l'établissement.



## Les Thermes de Digne-les-Bains en quelques points

**Une eau hyperthermale** : hyperthermale, l'eau thermale exploitée aux Thermes de Digne-les-Bains jaillit à 50°C du forage Ophélie, profond de 870m. Sa composition particulière immuable est le fruit du contact avec les différentes roches traversées lors de son long parcours souterrain. Elle est qualifiée d'antalgique et anti infectieuse

**Une eau très riche en Soufre** : très riche en Soufre (présent sous forme d'élément et sous forme d'ions sulfates), en Calcium, en Sodium et en ions chlorures, l'eau thermale de Digne les Bains est classée dans la catégorie des eaux sulfatées, chlorurées, sodiques et calcique.

**Pathologies traitées** : ses propriétés thérapeutiques reconnues permettent à la station d'être agréée pour le traitement des pathologies Rhumatismales et des affections ORL et Voie Respiratoires.

- **Rhumatologie** : exploitée dans le cadre de soins de balnéothérapie, l'eau thermale de Digne les Bains est **antalgique, anti-inflammatoire, cicatrisante et chondro-stimulante**.

- **ORL/Voies Respiratoires** : exploitée dans le cadre de soins d'aérosolthérapie, de détersion ou encore de balnéothérapie, l'eau thermale de Digne les Bains dispose d'une action **anti-infectieuse, décongestionnante, régulatrice sur le mucus et stimulante pour les défenses immunitaires**.

## CONTACT PRESSE

**Anne-Sophie Kelagopian**  
**Agence RevolutionR**

[askelagopian@revolutionr.com](mailto:askelagopian@revolutionr.com)

01 47 10 08 40 / 06 47 32 76 85